



Comment régularisé mon mari

Par **marocaine2a**, le **12/01/2009** à **22:53**

salam ou bonsoir a tous le monde
voila ma question ,je me suis marié y a maintenant quelque jours avec une personne qui na pas c'est papier malheureusement ,mai qui est rentré légalement en france avec un visa ,a la mairie ou en c'est marié on nous a dit qu'il y avais une loi qui disé qu'après 6 mois de mariage mon mari ne pouvais plus etre expulsé,donec qu'il valé mieu attendre 6mois ramassé le plus de preuve possible avant de déposé notre dossier en prefecture ,j'aimeré savoir se que je doit fair quelqu'un peut me guidé dans mes demarches se seré tres sympa de sa part je vous remerci d'avance ,baraka allah ou fikom salam ou 3alikoum